

MSA Beauce Coeur de Loire - janvier 2021

le me connecte :



Actualités réglementaires

Cotisations sur salaires : ce qui change en 2021

Le barème des cotisations est actualisé avec les taux 2021. Il est disponible sur le site de votre MSA.

Accéder aux taux 2021 >



De nouvelles dispositions au 1er janvier 2021

Retrouvez les nouvelles dispositions qui s'appliquent au 1er janvier 2021 concernant les cotisations et contributions de sécurité sociale gérées par la MSA.

Le point sur les nouveautés >

Renouvellement de l'allocation dérogatoire de remplacement

L'allocation dérogatoire de remplacement mise en place en raison de la crise sanitaire s'applique **jusqu'au 16 février 2021**. Elle concerne les exploitants contraints de rester à leur domicile et prend en charge, en partie, le coût d'un remplaçant.

En savoir plus >

On vous dit tout sur l'OETH

En 2021, l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés évolue : nouvelles modalités de déclaration, de calcul des effectifs et de la contribution. Retrouvez toutes les infos, des aides au calcul ainsi que la présentation et la vidéo de notre webinaire du 1er décembre 2020.

En savoir plus >

Bénéficiez d'un plan d'apurement

Que vous soyez employeur ou exploitant, vous pouvez bénéficier, suite à l'épidémie de Covid-19, d'un plan d'apurement des cotisations et contributions sociales dues à la MSA, sous conditions.

- > Vous êtes employeur
- > Vous êtes exploitant

Elargissement du fonds de solidarité

L'accès au fonds pour les entreprises touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la Covid-19 est élargi. Les exploitations agricoles des filières festives pourront ainsi bénéficier de ces aides. Les exploitants concernés peuvent demander la suspension du prélèvement de leur émission définitive avant prise en compte de ces éléments

Covid-19: dispositif d'isolement pour les personnes symptomatiques

Votre salarié présente des symptômes de la Covid-19 et vous ne pouvez pas le mettre en télétravail ? Vous êtes non-salarié agricole et avez des symptômes ? Le dispositif Isolement permet de bénéficier d'un arrêt de travail dérogatoire.

- > Employeur : en savoir plus
- > Exploitant : en savoir plus

Filière viticole : exonération de cotisations patronales

Vous êtes employeur de la filière viticole ? La Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2021 prévoit un dispositif

Nouvelle convention collective pour la production agricole

Les partenaires sociaux ont signé une nouvelle convention collective applicable à

d'exonération et de remise de cotisations patronales si votre activité a été perturbée par la crise de la Covid-19.

En savoir plus >

partir du 1er avril 2021 à tous les employeurs et salariés de la production agricole et des Cuma. Pour plus d'informations sur les conditions d'application, rendez-vous sur le site convention-agricole.fr

En savoir plus >

MSA en ligne



Visualiser et vérifier mes DSN

Pratique, notre service en ligne améliore la qualité de vos DSN transmises en vous permettant de vérifier la période de dépôt et de visualiser vos DSN par fraction ainsi que le nombre d'anomalies. Vous recevez les informations pour corriger vos anomalies.

Consulter le service >

Mise à disposition des FPOC

Dans le cadre de la DSN, vous devez, chaque année, paramétrer votre logiciel de paie de manière à déclarer dans vos DSN mensuelles l'ensemble des cotisations dues. Disponibles dans votre espace privé et sur net-entreprise, les FPOC (fiches de paramétrage des organismes complémentaires) vous permettent de disposer de tous les éléments indispensables au paramétrage.

En savoir plus >

Attention aux tentatives d'escroqueries!

Vous pensez que seuls les particuliers sont la cible de tentatives d'escroquerie ? Détrompez-vous ! De nombreuses pratiques frauduleuses, notamment celles qui consistent à usurper l'identité de l'administration, touchent également les entreprises.

Retrouver nos conseils >

Santé et Santé-sécurité au travail



La ceinture de sécurité : un élément indispensable

Pour une protection optimale sur tracteur, la structure de protection contre le renversement de tracteur ne suffit pas. Tous les tracteurs neufs sont équipés de ceintures de sécurité. Il est possible d'en installer sur les tracteurs plus anciens. Plusieurs dispositifs existent.

Voir la réglementation et nos recommandations >



Nos fiches conseils pour lutter contre la Covid-19

En fonction des activités agricoles, des consignes sanitaires spécifiques sont à respecter. Retrouvez nos fiches conseils sur les mesures d'organisation recommandées pour éviter la propagation de la Covid-19 sur une exploitation arboricole et sur une exploitation de maraîchage.

Fiche explotation arboricole

Fiche exploitation maraîchage >

L'info en plus



Payez vos factures de cotisations par virement bancaire

Ce moyen de paiement simple et sûr présente tous les avantages pour le règlement de vos cotisations exploitants, employeurs ou vos paiements DSN. Retrouvez la marche à suivre pour vous assurer un traitement rapide et sans erreur de votre paiement.

En savoir plus >



Prime ASP pour les apprentis

Les mesures exceptionnelles d'exonération de cotisations patronales et d'aide au paiement des cotisations et contributions sociales ont entrainé la suspension des dépôts DSN pour les employeurs utilisant le Tesa+. Cette suspension a un impact sur le versement de la prime ASP pour l'emploi de salariés apprentis. Si vous êtes dans ce cas, transmettez les bulletins de salaires de vos apprentis à la direction régionale de l'ASP pour maintenir le versement de la prime.

Bénéficier de cette aide :

Votre satisfaction : notre priorité!

Nous nous sommes engagés à vous rendre compte de nos résultats en mettant à jour, tous les trimestres, neuf indicateurs qui servent à mesurer et à suivre votre degré de satisfaction ainsi que la qualité des services que nous vous offrons. Vous pouvez les consulter dans nos points accueils et sur notre site internet.

En savoir plus



Les liens utiles

- > Site du Gouvernement
- > Santé publique France
- > Ministère de l'économie et des finances
- > Chambres d'agriculture
- > Ministère du travail
- > Portail des Direccte et des Dieccte





Echéances

- **27 janvier 2021** : date limite de paiement de vos cotisations annuelles 2020. Si vous rencontrez des difficultés de trésorerie, vous pouvez demander la suspension de ce prélèvement.

Nous contacter >





La MSA utilise votre adresse de messagerie pour vous envoyer sa lettre d'information. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en utilisant le lien de désabonnement ci-dessous. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits

Se désinscrire

© MSA 2021